

! IMPORTANT



Tous les véhicules doivent avoir quitté le Parc Fermé jeudi 8 février à 10h dernier délais, sous peine de mise en fourrière ⚠



All vehicles must leave the Parc Fermé by 10 a.m. on Thursday, 8th February or risk impoundment ⚠



Tutti i veicoli devono lasciare il Parc Fermé entro le ore 10.00 di giovedì 8 febbraio, pena il sequestro ⚠